



# La filière bois a besoin d'une main-d'œuvre qualifiée pour propulser l'Europe vers un avenir durable

## Le contexte



La filière bois, forte de 8 millions de travailleurs<sup>1</sup> représente un **acteur clé dans la transition vers une société plus innovante, inclusive et durable**. Elle contribue notamment au développement rural et à la création d'emplois, grâce à la transformation de matières premières primaires et secondaires et à la préfabrication hors site.<sup>2</sup>

Afin de faire évoluer la notion **de circularité, d'éco-conception et d'actions à tous les stades de la transformation et de la durée de vie des produits**, il convient d'améliorer la réutilisation du système de produits concerné et de ses matériaux, en veillant à un usage efficace du bois en tant que ressource renouvelable et précieuse. **La construction bois** est la composante la plus évidente de la filière pour illustrer ces efforts, car ses produits stockent le carbone biogénique durant toute leur durée de vie<sup>3</sup>.

<sup>1</sup>Economic Impact of the Forestry and Wood Industry in Europe - WoodPop

<sup>2</sup>[https://europanel.org/wp-content/uploads/2024/11/CL053-24-WoodPoP-Policy-Paper\\_2024-1.pdf](https://europanel.org/wp-content/uploads/2024/11/CL053-24-WoodPoP-Policy-Paper_2024-1.pdf)

<sup>3</sup><https://www.eesc.europa.eu/en/news-media/news/timber-construction-can-help-reduce-co2-emissions>

## Le défi

La filière bois fait face à un besoin criant de main-d'œuvre qualifiée pour assurer une transformation optimale du secteur :

- La main-d'œuvre active dans l'industrie du bois se fait vieillissante et quitte progressivement le secteur, à un point qui suscite **une réelle inquiétude quant à la perte des compétences nécessaires**. La construction bois exige des connaissances pointues, acquises dans le cadre d'une formation spécifique.
- L'**infrastructure de formation et de recherche dans le domaine du bois** existant à l'échelle européenne constitue une bonne base pour fournir ces connaissances ainsi que les nouvelles compétences requises urgemment (numérisation et durabilité, nouvelles technologies des matériaux, modèles commerciaux circulaires, compétences interpersonnelles et managériales, etc.), mais elle requiert **un soutien en vue de se développer davantage pour revitaliser le secteur**.
- En outre, **la construction neuve, la rénovation, la revitalisation et l'extension de bâtiments existants** deviennent de plus en plus importantes.

***C'est la raison pour laquelle la formation, le perfectionnement et la requalification de la main-d'œuvre constituent une priorité.***



## Comment répondre aux exigences des connaissances et des compétences en constante évolution ?

Pour satisfaire aux exigences de connaissances et de compétences en constante évolution, il convient de procéder **de manière attractive, captivante et interdisciplinaire** :

- Seuls des **programmes pédagogiques modernes et des établissements d'enseignement bien équipés à tous les niveaux** sont à même de

**répondre à ces exigences. Il convient également des stimuler les inscriptions à ces programmes, du niveau primaire au niveau supérieur** (par ex. bourses, chaires d'études, etc.), comme le prévoit également la DIRECTIVE (UE) 2024/1275 (refonte) - Article 17 (12.)<sup>4</sup>. **La sensibilisation passe par une campagne bien préparée, coordonnée et permanente** (qui utilise les approches les plus modernes pour stimuler la notoriété et l'engagement) **afin de démontrer que la filière bois constitue un choix de carrière judicieux pour le développement personnel et professionnel** d'un individu, et qu'il s'agit de l'industrie du futur pour le développement durable de l'ensemble de la société paneuropéenne.

- La filière bois doit développer, promouvoir et soutenir des programmes d'éducation et de formation professionnelle avancés, modernes et interdisciplinaires **dans le cadre du perfectionnement et de la requalification des travailleurs de l'industrie du bois**, quel que soit leur profil ou leur bagage, en combinant des approches traditionnelles éprouvées et des méthodes modernes basées sur les technologies de l'information.
- Le cofinancement d'**équipements de recherche pédagogique modernes pour la mise en œuvre de la formation pratique** dans les écoles et les entreprises dans le cadre de partenariats éducatifs est essentiel, de même que la mise en place de cours (obligatoires ou facultatifs) visant l'**acquisition de compétences en matière de travail du bois dans d'autres cursus et programmes d'études**.
- **La reconnaissance mutuelle des diplômes et des formations entre les pays** au niveau paneuropéen (et mondial) soutiendrait ces efforts et constituerait un premier pas dans la bonne direction. Les micro-crédits sont reconnus comme l'un des outils permettant d'atteindre ces objectifs, tant par la Commission européenne que par les États de la région paneuropéenne. Le cadre étant en cours d'élaboration au niveau européen (par exemple à travers les efforts de la New European Bauhaus Academy, qui met l'accent sur la construction bois), la mise au point de micro-crédits adaptés à la construction bois est déjà en cours dans plusieurs États membres de l'Union européenne. Un élan beaucoup plus important est toutefois nécessaire pour optimiser cet effort.

---

<sup>4</sup> <https://eur-lex.europa.eu/eli/dir/2024/1275/oj/eng>

**Des accompagnements financiers et non financiers sont nécessaires au niveau national dans l'ensemble de la région paneuropéenne pour soutenir les efforts de création d'un écosystème global de programmes de formation professionnelle et de microcrédits pertinents pour la filière bois européenne.**

La filière bois peut et doit prendre une part prépondérante dans cet effort, en érigeant des secteurs, tels que la construction bois, en exemple, avec une attention particulière portée à la numérisation et au développement durable.

#### **Avertissement**

Les opinions exprimées dans la présente note d'orientation reflètent celles du groupe de travail technique « Éducation et formation professionnelle » de WoodPoP et ne représentent en aucun cas les opinions du Ministère Fédéral de l'Agriculture, des Forêts, de la Protection du Climat et de l'Environnement, des Régions et de la Gestion de l'Eau.

#### **Remerciements**

La présente note d'orientation contient les résultats des travaux du groupe de travail technique « Éducation et formation professionnelle » de la Plateforme européenne de la politique du bois (WoodPoP).

#### **Forest Fund Republic of Austria**

An initiative by the Federal Ministry of Agriculture and Forestry, Climate and Environmental Protection, Regions and Water Management Republic of Austria

Financé par le Fond Forestier autrichien, une initiative du **Ministère Fédéral de l'Agriculture, des Forêts, de la Protection du Climat et de l'Environnement, des Régions et de la Gestion de l'Eau (BMLUK)**.